

LYNX : UNE ÉTUDE ...POUR ENFONCER DES PORTES OUVERTES DEPUIS PRÈS DE 30 ANS.

Réaction du Collectif Grands Prédateurs à l'article du Progrès « Des photos inédites des lynx de nos forêts » en date du 18/12/2011

L'étude photographique visant à faire un recensement exhaustif de la population de lynx, initiée par les Fédérations des Chasseurs de Franche-Comté était explicitement un moyen pour celles-ci de parvenir à un plan de chasse au lynx : dans un courrier adressé le 24 janvier 2011 aux présidents d'ACCA et aux élus locaux, le Président des chasseurs jurassiens déclarait : « *L'objectif de la Fédération[...] est bien sûr de valoriser ces données pour défendre le principe de la nécessité de régulation des grands prédateurs et notamment des populations de lynx. [...]Nous avons impérativement besoin de données attestées et validées pour avoir un espoir d'aboutir.* » Le Président de la FDC25 faisait une déclaration similaire dans la revue « le Chasseur Comtois ». Il fallait clairement trouver suffisamment de données pour étayer des conclusions posées d'avance. Les associations naturalistes membres du réseau lynx ont été d'emblée écartées de cette démarche dont la finalité n'était pas de faire des propositions de mesures de conservation. Fort heureusement, l'ONCFS a apporté à cette étude la rigueur scientifique rendant incontestable les résultats, et force est de constater que ceux-ci ne vont pas dans le sens souhaité par ses initiateurs, et que du coup les déclarations sur la prétendue pullulation de lynx et son impact sur les ongulés perdaient toute crédibilité. Les Fédérations de chasse découvrent ainsi avec 30 années de retard que le lynx du Jura français a la même organisation spatiale que le lynx du Jura suisse : en effet, dès 1986, nos voisins Suisses ont mené des études portant sur les domaines vitaux des lynx. Il en est ressorti que ceux-ci étaient de plus ou moins 130km² pour les femelles et d'environ 250km² pour les mâles adultes. En France, depuis 1998, la population de lynx était estimée à environ 100 individus sur le Massif Jurassien (ONFS, STAHL et VANDEL), cette estimation avait été rendue possible grâce notamment au suivi de plusieurs individus par l'ONCFS, et ces chiffres sont toujours à l'ordre du jour.

Indépendamment de cette étude, le bilan des observations de terrain (sources Réseau lynx) fait apparaître pour la période triennale 2008/2010 au mieux une stagnation, sinon une diminution de l'aire de présence de l'espèce malgré une densification du réseau d'observateurs. Cette constatation à elle seule rappelle la fragilité du statut du lynx et la grande responsabilité qu'a la région dans la protection de cette espèce protégée considérée comme menacée par l'UICN France.

Le Collectif Grand Prédateurs déplore qu'aucune mesure de conservation ne soit prise prioritairement et demande à ce que des crédits soient affectés :

- à la lutte contre le braconnage.
- à l'étude et à la restauration des continuités forestières (corridors biologiques).
- à la sécurisation de certains tronçons routiers connus comme mortifères pour l'espèce.
- à une étude ADN qui permettrait de mesurer le polymorphisme génétique de l'espèce (consanguinité ou non), compte tenu du petit nombre et de l'origine commune des individus constituant le noyau initial de colonisation du Massif.
- à des mesures conservatoires ponctuelles allant dans le sens de la protection de l'espèce (sauvetages et réhabilitation d'individus blessés ou orphelins).

